

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 28

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 21 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 8 mars 2024

OBJET : DELIBERATION N°2 - Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe cimetière 2023

Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
M. Laurent Portelli
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislas Polski
M. Alain Brunetti représenté par Mme Sabrina Missud-Guillet
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Gilles Ugolini
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Jacques Bisch
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par M. Fabien Bonnafoux
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Didier David
Mme Annick Meynard représentée par Mme Isabelle Martello

ABSENT :

M. Ladislas Polski

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024

N°2

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du budget annexe cimetière 2023

Classification : 7 – Finances - 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2222- 3,

VU la délibération n°7 du 12 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) pour le budget principal de la Ville et son budget annexe cimetière,

VU l'adoption du budget primitif 2023 du budget annexe cimetière de La Trinité par délibération n° 8 en date du 6 avril 2023,

VU le Compte Financier Unique 2023 du budget annexe cimetière de La Trinité,

VU le rapport de présentation du CFU Cimetière 2023 annexé à la présente délibération,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas recevoir une procuration de l'un des membres du Conseil,

Considérant que la volonté de qualité comptable s'est étendue à la collaboration avec le conseiller aux décideurs locaux de la DGF de Cagnes-sur-Mer, des corrections sont proposées au sein du budget annexe "Cimetière". Il s'agit de la nécessité de comptabiliser des stocks transférés du budget principal vers le budget annexe. Par conséquent, il convient de corriger sur les exercices antérieurs :

- par le débit du compte 355 "Stocks de produits - Produits finis" du montant cumulé des stocks provenant du budget principal (en 2022 : 32 000 € ; en 2023 : 20 000 €) pour 52 000€,
- par le crédit du compte 1068 pour 12 000 €,
- par le crédit du compte 110 pour 40 000 €.

Ces opérations seront effectuées par le comptable public à l'appui de cette délibération, par des opérations non budgétaires.

Considérant que ces opérations auront un impact sur le résultat de fonctionnement (ligne 002) et sur le résultat d'investissement (001), afin de rétablir l'incidence budgétaire des opérations de stocks si correctement comptabilisées depuis 2022, année de la création du budget annexe,

Considérant qu'il convient de corriger la comptabilisation des stocks sur les exercices antérieurs, par une opération d'ordre non budgétaire,

Considérant que ces opérations auront un impact sur le résultat de fonctionnement et d'investissement,

Considérant que, dans ce cadre, M. Ladislas Polski, Maire a quitté la séance et le conseil municipal,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	115 320,00	175 820,00	291 140,00
	Recettes réalisées	115 320,00	133 320,00	248 640,00
	Restes à réaliser	-	-	-
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	115 320,00	175 820,00	291 140,00
	Dépenses réalisées	115 320,00	161 347,64	276 667,64
	Restes à réaliser	-	-	-
Différence entre titres et mandats		-	28 027,64	28 027,64
Résultats antérieurs reportés		-	28 080,50	28 080,50
Résultat de l'exercice 2023 selon CFU		-	52,86	52,86

Correction années antérieures 2022 et 2023 par le SGC	12 000,00	39 947,14	51 947,14
-------------------------------------------------------	-----------	-----------	-----------

Solde ou résultat de clôture	12 000,00	40 000,00	52 000,00
Différence entre les restes à réaliser	-		-
Résultats cumulés	12 000,00	40 000,00	52 000,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le 03/04/2024
 ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** le Compte Financier Unique du budget annexe cimetière 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité



Vote du Conseil : Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CIMETIERE DE LA TRINITE

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE TRINITE (LA)

Numéro SIRET : 21060149800186

POSTE COMPTABLE : 006117 SGC CAGNES-SUR-MER

Compte financier unique (M4)

Service public local

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE



Sommaire

Le Compte Financier Unique

I. Informations générales et synthétiques

A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	5
B	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur	6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	9
E	Bilan synthétique	Comptable	10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable	11

II. Exécution budgétaire

A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	12
	<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur	13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur	14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	16

Vue détaillée

B1	Dépenses d'exploitation	Comptable	17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable	19
C1	Dépenses d'investissement	Comptable	20
C2	Recettes d'investissement	Comptable	22
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	23

III. États financiers

A	Bilan	Comptable	24
B	Compte de résultat	Comptable	29

IV. États annexés

A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
	<i>B. États annexés patrimoniaux</i>		

Arrêté et signatures
ECCE

Origine des données

Page

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur

Exercice 2023
Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le 03/04/2024
ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

- D1.2.1 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation
- D1.2.2 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

Ordonnateur
Ordonnateur

V. Arrêté et signatures

A Arrêté et signatures

Ordonnateur / Comptable

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
	A	115 320,00	147 739,50	263 059,50	
Recettes		115 320,00	133 320,00	248 640,00	
Prévision budgétaire totale					
Recettes réalisées (1)					
Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00	
Dépenses		115 320,00	175 820,00	291 140,00	
Autorisation budgétaire totale					
Dépenses réalisées (1)		115 320,00	161 347,64	276 667,64	
Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats		0,00	-28 027,64	-28 027,64	
Résultats antérieurs reportés	H	0,00	28 080,50	28 080,50	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	G + H	0,00	52,86	52,86	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	G + H + I	0,00	52,86	52,86	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	Publié le	Berger Levrault
	ID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE	

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-28 027,64
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	28 080,50
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	52,86
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	0,00
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	0,00
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675





I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET A

Publié le

ND:006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

- (1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
- (2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES

Publié le

Revenir
à l'origine

ID : 006-210601498-20240403-DEL2QFUCIM23-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUE
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	28,08
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-28,03
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0,00	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	0,05
Créances	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	0,05	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	0,05	Total des dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	0,00
TOTAL ACTIF	0,05	Comptes de régularisation	0,00
		TOTAL PASSIF	0,05

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	18,00	90,00
Produits des services		
Autres produits		
Transferts de charges	18,00	90,00
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	46,03	61,92
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	46,03	61,92
Charges courantes non financières	-28,03	28,08
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-28,03	28,08
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-28,03	28,08

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Reçu en préfecture

Le 03/04/2024

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	30 500,00	27 545,64	0,00	27 545,64	90,31	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	18 482,00	0,00	18 482,00	61,61	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		60 500,00	46 027,64	0,00	46 027,64	76,08	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		60 500,00	46 027,64	0,00	46 027,64	76,08	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00	100,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		175 820,00	161 347,64	0,00	161 347,64	91,77	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		175 820,00	161 347,64	0,00	161 347,64		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 419,50	18 000,00	0,00	18 000,00	55,52	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		32 419,50	18 000,00	0,00	18 000,00	55,52	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		32 419,50	18 000,00	0,00	18 000,00	55,52	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		147 739,50	133 320,00	0,00	133 320,00	90,24	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		28 080,50					
Total des recettes de la section d'exploitation		175 820,00	133 320,00	0,00	133 320,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		115 320,00	115 320,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d' investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d' investissement		115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		115 320,00	115 320,00	100,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d' investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		115 320,00	115 320,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)


(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6013	Matières premières et fournitures		20 000,00		20 000,00	
607	Achats de marchandises		4 125,66		4 125,66	
6135	Locations mobilières		3 419,98		3 419,98	
total chapitre 011	Charges à caractère général	30 500,00	27 545,64		27 545,64	2 954,36
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		18 482,00		18 482,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	18 482,00		18 482,00	11 518,00
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		60 500,00	46 027,64		46 027,64	14 472,36
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges exceptionnelles					
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		60 500,00	46 027,64		46 027,64	14 472,36
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
7135	Variation des stocks de produits		115 320,00		115 320,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	115 320,00	115 320,00		115 320,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		115 320,00	115 320,00		115 320,00	
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		175 820,00	161 347,64		161 347,64	14 472,36
002 Résultat d'exploitation reporté						

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le 
 ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

II - EXECUTION BUDGETAIRE

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'exploitation		175 820,00	161 347,64		161 347,64	14 472,36



II - EXECUTION BUDGETAIRE

Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges		18 000,00		18 000,00	
707	Ventes de marchandises					
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	32 419,50	18 000,00		18 000,00	14 419,50
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		32 419,50	18 000,00		18 000,00	14 419,50
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		32 419,50	18 000,00		18 000,00	14 419,50
7135	Variation des stocks de produits		115 320,00		115 320,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	115 320,00	115 320,00		115 320,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		115 320,00	115 320,00		115 320,00	
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		147 739,50	133 320,00		133 320,00	14 419,50
002 Résultat d'exploitation reporté		28 080,50				
Total des recettes de la section d'exploitation		175 820,00	133 320,00		133 320,00	42 500,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement						
355	Produits résiduels (ou matières de récupération)		115 320,00		115 320,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 320,00	115 320,00		115 320,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		115 320,00	115 320,00		115 320,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		115 320,00	115 320,00		115 320,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		115 320,00	115 320,00		115 320,00	



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation					
355	Produits résiduels (ou matières de récupération)		115 320,00		115 320,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 320,00	115 320,00		115 320,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		115 320,00	115 320,00		115 320,00	
Total des recettes de l'exercice		115 320,00	115 320,00		115 320,00	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		115 320,00	115 320,00		115 320,00	



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET A

Cet état ne contient pas d'information.



III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
ACTIF IMMOBILISÉ			NET
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais d'études, de R et D			
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial, droit au bail			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Immobilisations corporelles			
1) En toute propriété			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques			
Oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Immobilisations affectées à un service non personnalisé			
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées			
2) Reçues au titre d'une mise à disposition			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage techniques			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET
3) Reçues en affectation ou en concession			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations, matériels et outillage technique			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres créances			
TOTAL I			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances			
Créances			
<i>Créances d'exploitation</i>			
Clients et comptes rattachés			
Créances irrécouvrables admises en non valeur			
Autres			
<i>Créances diverses</i>			
Créances sur l'état et les collectivités publiques			

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal			
Opérations pour le compte de tiers (créances)			
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	52,86		52 139,74
Avances de trésorerie			
Charges constatées d'avance			
TOTAL II	52,86		52 139,74
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations			
Dépenses à classer et à régulariser			
Écart de conversion - Actif			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	52,86		52 139,74

III - ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau (1)	28 080,50	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-28 027,64	28 080,50
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
TOTAL I	52,86	28 080,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés		828,24

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		22 697,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III		23 525,24
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		534,00
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		534,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	52,86	52 139,74

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	18 000,00	90 000,00
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	18 000,00	90 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 125,66	4 050,42
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	20 000,00	32 000,00
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	21 901,98	25 869,08
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		

III - ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges		
TOTAL II	46 027,64	61 919,50
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 027,64	28 080,50
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RÉSULTAT COURANT	-28 027,64	28 080,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Reprises sur dépréciations et provisions		

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	18 000,00	90 000,00
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	46 027,64	61 919,50
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	-28 027,64	28 080,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024


Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le 
ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

Date d'édition : 05/03/2024

Comptable(s)

M HACQUARD JULIEN

du 01/01/2023

Ayant exercé au cours de la gestion

au 05/03/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FURIATI Maria (1017610370-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFIP DES ALPES-MARITIMES, le 08/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
HACQUARD Julien (1014262979-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A CAGNES-SUR-MER, le 08/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 21/03/2024 par l'organe délibérant.

POLSKI LADISLAS (lpolski-xt), MAIRE

A LA TRINITE, le 22/03/2024



BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25001 - CIMETIERE DE LA TRINITE

BA de TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)				28 080,50						28 080,50
	Sous Total compte 11		28 080,50		28 080,50						28 080,50
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou pert)										
	Sous Total compte 12		28 080,50		28 080,50						28 080,50
	Total classe 1		28 080,50		28 080,50						28 080,50
355	Produits résiduels (ou matières de récup)										
	Sous Total compte 35					115 320,00	115 320,00				
	Total classe 3					115 320,00	115 320,00				
4011	Fournisseurs		828,24		27 545,64						
	Sous Total compte 401		828,24		27 545,64						
	Sous Total compte 40		828,24		27 545,64						
411	Clients				9 000,00						
	Sous Total compte 41				9 000,00						
4431	Dépenses		22 697,00		18 482,00						
	Sous Total compte 443		22 697,00		18 482,00						
	Sous Total compte 44		22 697,00		18 482,00						
4713	Recettes perçues avant émission des titr		534,00		9 000,00						
	Sous Total compte 471		534,00		9 000,00						
4728	Autres dépenses à régulariser				534,00						
	Sous Total compte 472				534,00						
	Sous Total compte 47		534,00		9 534,00						
	Total classe 4		24 059,24		88 620,88						
515	Compte au trésor	52 139,74		18 000,00	70 086,88						52,86
	Sous Total compte 51	52 139,74		18 000,00	70 086,88						52,86
580	Opérations d'ordre budgétaire			230 640,00	230 640,00						
	Sous Total compte 58			230 640,00	230 640,00						

BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

arrêtée à la date du 31/12/2023

25001 - CIMETIERE DE LA TRINITE
BA de TRINITE (LA)

Exercice : 2023

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5	52 139,74		248 640,00	300 726,88			300 779,74	300 726,88	52,86	
6013	Matières premières et fournitures							20 000,00			20 000,00
	Sous Total compte 601							20 000,00			20 000,00
607	Achats de marchandises							4 125,66			4 125,66
	Sous Total compte 60							24 125,66			24 125,66
6135	Locations mobilières							3 419,98			3 419,98
	Sous Total compte 613							3 419,98			3 419,98
	Sous Total compte 61							3 419,98			3 419,98
6215	Personnel affecté par la collectivité de							18 482,00			18 482,00
	Sous Total compte 621							18 482,00			18 482,00
	Sous Total compte 62							18 482,00			18 482,00
	Total classe 6							46 027,64			46 027,64
707	Ventes de marchandises								18 000,00		18 000,00
	Sous Total compte 70								18 000,00		18 000,00
7135	Variation des stocks de produits							115 320,00			115 320,00
	Sous Total compte 713							115 320,00			115 320,00
	Sous Total compte 71							115 320,00			115 320,00
	Total classe 7							115 320,00	133 320,00		18 000,00
	Total général	52 139,74	52 139,74	365 341,38	393 369,02	276 667,64	248 640,00	694 148,76	694 148,76	46 080,50	46 080,50

BALANCE DES VALEURS INACTIVES
 arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice : 2023

25001 - CIMETIERE DE LA TRINITE

BA de TRINITE (LA)

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 - Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX								





IV – ANNEXES

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 604 300,00	16 152 396,77	0,00	16 152 396,77
RECETTES	19 604 300,00	17 427 917,61	0,00	17 427 917,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 390 708,00	5 504 136,64	513 584,44	6 017 721,08
RECETTES	9 390 708,00	5 632 479,42	0,00	5 632 479,42

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET CIMETIERE / Numéro SIRET : 21060149800186

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	175 820,00	161 347,64	0,00	161 347,64
RECETTES	175 820,00	133 320,00	0,00	133 320,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00
RECETTES	115 320,00	115 320,00	0,00	115 320,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 780 120,00	16 313 744,41	0,00	16 313 744,41
RECETTES	19 780 120,00	17 561 237,61	0,00	17 561 237,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 506 028,00	5 619 456,64	513 584,44	6 133 041,08
RECETTES	9 506 028,00	5 747 799,42	0,00	5 747 799,42
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	29 286 148,00	21 933 201,05	513 584,44	22 446 785,49
TOTAL AGREGE DES RECETTES	29 286 148,00	23 309 037,03	0,00	23 309 037,03

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Emprunts et dettes au 31/12/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)			
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4. Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) **B1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINA

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

ID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES
AMORTISSEMENTS

PID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et mobilier	10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000
L	Frais d'études, recherches, dev	10	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	01/01/2000
L	Installations, mat et outillage tech	5	01/01/2000
L	LIVRES MEDIATHEQUE	10	01/01/2000
L	Bâtiments privés locatif	40	01/01/2000
L	Subv. transf. Régions	10	01/01/2000
L	Logiciels	3	01/01/2000
L	Matériel de transport	5	01/01/2000
L	Bâtiments publics	30	01/01/2000
L	Matériel informatique	5	01/01/2000
L	reprise	99	01/01/2000



IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

ID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES

B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TR

ID: 006210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
EMPRUNTS GARANTIS

ID: 006-210601498:20240403-DEL2CFUGIM23-DE

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	18 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024



Publié le

ID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE

IDR006:210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGÉS

ID: 006-210601498:20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

Publié le

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS

ID S:006:210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B9

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement temporaire d'un titulaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un titulaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires de groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA C
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

ID : 1006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE
 B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS DÉPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

**C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS
RECETTES**

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS


SID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le

ID: 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS
C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE	ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION D	ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le



IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE	ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION D	D1.2.2
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

ID : 006-210601498-20240403-DEL2CFUCIM23-DE

Cet état ne contient pas d'information.